

La section syndicale SUD éducation du lycée Montaigne dénonce les coups portés en réunion en particulier par un homme qui a frappé à la tête un jeune manifestant ce matin du 14 novembre 2014 devant le lycée. Ce geste, comme en témoigne une vidéo publiée par le Figaro aurait pu tuer. Elle demande à l'administration de porter plainte immédiatement contre ce parent.

Les parents d'élèves et ceux qui les instrumentalisent en faisant croire qu'ils ont droit de faire régner l'ordre montrent par ce débordement prévisible à quel point ils sont eux mêmes la cause de la violence.

Le lycée est un lieu d'instruction et lorsque la situation mène à ne plus pouvoir garantir la continuité des cours et la présence régulière des élèves en classe, il ne peut que fermer ses portes pour garantir la sécurité de tous.

La section syndicale SUD éducation constate que les mobilisations consécutives à la mort de Rémi Fraisse causée par une grenade de guerre lancée par la police dans la vallée du Tescou, non seulement étaient légitimes, mais surtout que les actions menées par les lycéens mobilisés du lycée Montaigne étaient conduites de façon calme, organisée et pacifique. Ceux qui avaient pour seul souci d'étouffer la contestation lycéenne sont irresponsables. Ils entravent la capacité des élèves à faire usage de leurs propres facultés.